

janvier 2015
numéro 16



L'aiguillon

net (La e-piqûre!)

e-bulletin mensuel d'infos de **Sud**

sommaire

édito - « la route est droite, mais la pente est forte » (raffarinade)

Page 2 - évaluation de l'agent : l'exploitation sans limite

Page 3 - culture : la mémoire qui flanche !

Page 3 - statut : maigres revalorisations d'échelle indiciaire

Page 4 - statut (suite) : après le service public, le gouvernement liquide les fonctionnaires

Page 4 et 5 - société : TAFTA ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

Page 6 - société : « on peut pleurer de tout mais pas avec n'importe qui ! »

Page 7 - nos vœux pour 2015

Édito : « la route est droite, mais la pente est forte » (raffarinade)



Plus que jamais, l'optimisme est de volonté ! ... par cette phrase clef de son discours de vœux, D. MANIER lance une incantation laissant croire que tout ce qui arrive est dû au sort, à la fatalité !

A quelques semaines des élections départementales qui sanctionneront la politique de l'exécutif du CG, il est en effet prudent de détourner les regards de sa responsabilité en pointant le « contexte difficile » !

De l'optimisme ? Ils semblent en avoir grand besoin ! Surtout dans les derniers étages du Château (Hôtel du Département) où les cartons se préparent et les déchiqueteuses chauffent !

Pour couronner le tout, le monarque départemental, plutôt « vaporeux » depuis son investiture, est maintenant porté disparu suite à ses « candéloresques » sur patinoire !

« Plus que jamais, l'optimisme est de volonté ! » ... Pourtant, force est de constater que, ce qui pourrait être volontairement fait pour rendre vraiment l'optimisme, est totalement inexistant !

Depuis plusieurs semaines, rien ne se passe ... et là-haut ? Ils attendent ... mais quoi ? C'est difficile à dire ! Peut être juste que le ciel s'éclaircisse ... pour eux ? Si pour Voltaire, « l'optimisme, c'est la rage de soutenir que tout va bien quand on est mal », on ne s'inquiète pas pour eux, dans tous les cas il retomberont sur leurs pattes ... plâtrées ou pas !

CHEF ! J'AI GLISSÉ CHEF !



PASSATION DE POUVOIR DIFFICILE

Évaluation de l'agent : l'exploitation sans limite



C'est un sujet d'actualité important qui aura une incidence grave sur la carrière et le bien-être de nombreux agents du Département. La loi dite « MAPAM » du 27 janvier 2014 a prononcé la suppression de la notation. Si cette disposition peut paraître positive sous un angle, elle revêt pour nous des risques importants aux conséquences inquiétantes. Comme nous l'avions déjà abordé dans les numéros 9 et 12 des « Aiguillon-net » de mars et juin 2014, la fin de la notation, ce n'est pas la fin des entretiens professionnels ... et c'est la **mise en œuvre de critères subjectifs d'« appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux »**.

Il aura fallu attendre le 16 décembre pour que le décret d'application sorte. Décret que nous condamnons fermement. Il constitue, pour nous, un **sérieux recul dans le droit des fonctionnaires territoriaux et s'inscrit dans une politique gestionnaire contraire au service public ...** service public que nous continuons de défendre.

Les dispositions et les critères purement arbitraires qui sont mentionnés dans ce décret, génèrent la mise en concurrence entre agents, renforcent l'évaluation individuelle au détriment de l'évaluation collective et sacralisent l'obligation de résultat des agents et équipes en occultant l'obligation de moyens de l'employeur (moyens 2

nécessaires mis à disposition par l'autorité territoriale pour permettre aux professionnels d'atteindre les objectifs qui leur ont été fixés).

Notre exécutif, comme le gouvernement, connaissent pertinemment les désastres que ce type de méthode provoque, puisque **l'entretien annuel d'activité sous cette forme a été inauguré dans les services de France Télécom avec les conséquences humaines que l'on sait.**

L'application des dispositions du décret dans le **contexte de rationalisation de l'action publique et de suppressions de moyens** dans les directions et services **renforcera donc, à coup sûr, la souffrance au travail, aggravée, malheureusement trop souvent, par des méthodes managériales arbitraires et autoritaires.**

De plus, cette "évaluation" quantitative et subjective entre en contradiction avec la réalité de nombreux métiers, tels que ceux des travailleurs sociaux et médico-sociaux, pour qui toute évaluation quantitative de l'activité ne reflète pas le travail effectué (la "relation" premier outil et essence même du travail social ne peut être évaluée).

L'administration départementale a présenté aux syndicats un projet de grille d'évaluation pour les futurs entretiens professionnels, de 8 pages. Aucune de nos propositions d'amendements n'ont été intégrées. **Ce document est la déclinaison concrète et fidèle des dispositions du décret que nous dénonçons.**

Nous constatons donc, à regret, le refus de l'administration de négocier et d'entrevoir des solutions qui permettrait d'atténuer les effets désastreux et prévisibles du texte.

Les entretiens d'évaluations ne pourront se faire qu'en fin d'année puisqu'ils porteront sur l'activité professionnelle 2015.



Même s'il paraît difficile de résister face à cet arsenal construit par le gouvernement pour pressuriser les fonctionnaires territoriaux (conséquences sur le droit à la formation, la rémunération, l'avancement, la mobilité, etc.), **SUD combattra activement les principes qui fondent ce dispositif par la mobilisation à chaque fois que cela est nécessaire.**

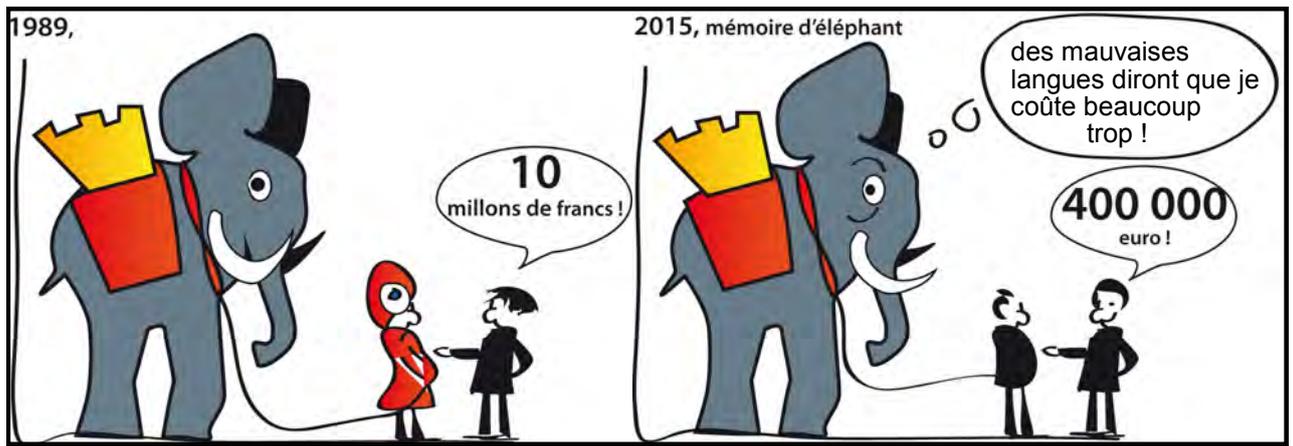
Culture : la mémoire qui flanche !

Vous souvenez-vous de l'éléphant de la mémoire ? Ce pachyderme de plus de 12 mètres de haut, construit en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française, à la demande du président du Conseil Général de l'époque, un certain DEROSIER. **Éléphant qui a coûté pour sa conception plus de 10 Millions de Francs ... et 1 Million de francs pour chacun de ses déplacements ...** oui, entre 1989 et 1991, il a pas mal voyagé « l'éléphant de la mémoire » !

Tout ça pour finalement être oublié de tous dans un hangar à Wallers durant presque 20 ans ! snif ...

C'est « notre ex », P. KANNER, très attaché à la mémoire (pour ne pas qu'on l'oublie sûrement !), qui comme une envie pressante a décidé, il y a plusieurs mois, de l'exhumer et lui redonner vie. Seulement voilà ... pourquoi faire ? Avec quel projet culturel ? Et pour le mettre où ? Pas facile à caser un éléphant de cette taille.

Les collègues de la Direction de la Culture, de la Direction Opérationnelle des Travaux, de la Direction des Affaires Immobilières, de la Direction des Affaires Générales, étaient sommés de proposer des solutions. C'est après plusieurs mois de recherche de pistes techniquement viables que des négociations politiques au plus haut niveau ont abouti à une décision, que les services ont appris par voie de presse.



L'atterrissage devrait avoir lieu sur le tout nouveau site « Arkeos », géré par la communauté d'agglo du Douaisis dans un contexte de suppressions massives de postes au sein de leur Direction de l'Archéologie Préventive... Beau cadeau empoisonné qui, pour faire passer la pilule, devrait être livré avec une promesse de subvention du Conseil Général (400.000€ !!).

Et puisque nous parlons de mémoire, vous avez toutes et tous pu admirer, lors des célébrations du 11 novembre, le gigantesque « anneau de la mémoire » édifié sur le site de Notre-Dame-de-Lorette dans le Pas-de-Calais, théâtre de combats sanglants de la Première Guerre mondiale

Ce que vous ne savez probablement pas c'est que **le Conseil Général du Nord a participé à son financement à hauteur de 1 Million d'euros sous la forme d'une subvention.**

C'est en décembre 2013, qu'a été votée par la Commission Permanente, à l'arrache, cette dernière grosse subvention avant « l'année blanche 2014 » en matière d'attribution de subventions d'investissement. **L'annonce de la présence présidentielle lors de l'inauguration**

n'est sans doute pas totalement étrangère à cette décision exceptionnelle, ne relevant d'aucune politique thématique existante.

Occas' donc immanquable pour P. KANNER, à l'époque, de figurer (en tant que bienfaiteur) sur la photo ... Dépense que le Conseil Général aurait pu éviter puisque son président de l'époque s'est vu confier, entre temps, une place au gouvernement lui permettant dans tous les cas de poser son joli minois sur la photo de famille aux côtés de F. HOLLANDE.

Maintenant, **la Région réclame le paiement de son million au Département et ne le voit toujours pas venir.** En effet, ça fait chère la photo !

Plus généralement ceci n'est que la face visible de l'iceberg.

De tous les engagements pris par le Conseil Général à l'égard de communes du département, une partie seulement a été honorée ... à la veille des futures élections !

Le Département a décidé de geler les fonds ! Mais chut ... faut pas le dire ... laissons croire que l'investissement départemental reste une priorité.

Statut : maigres revalorisations d'échelles indiciaires



L'effet « nouvelle année et résolutions », histoire de se donner bonne conscience, est passé par là !

Une **revalorisation microscopique de 5pts d'indice (23€) des échelles 3 à 6 de la catégorie C** ainsi que celui des agents de maîtrise principaux s'est opérée le 1er janvier.

« **Revalorisation** » également de la rémunération de quelques échelons du premier grade des cadres d'emplois de la catégorie B (technicien, animateur, rédacteur, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, etc.)

On en a le vertige !

Notre fédération SUD collectivités territoriales, membre de l'union syndicale Solidaires, participe avec des syndicats (ETAT, Hospitalière) à diverses réunions concernant l'ensemble de la fonction publique.

Solidaires et la fédération SUD CT y dénoncent auprès des pouvoirs publics la réforme territoriale. Nous siégeons à la formation spécialisée du conseil commun qui fera des propositions sur l'impact pour les agents de la réorganisation territoriale de l'Etat.

Sous prétexte de modernité (sic), le gouvernement a proposé à l'ensemble des organisations syndicales, des discussions-négociations portant sur le **parcours professionnel, la carrière et les rémunérations (PPCR)**.

Ces discussions auront une traduction législative, donc un impact sur le quotidien et l'avenir des agents. Sous couvert d'un langage technico-administratif, il s'agit d'un véritable projet politique.

Les propositions du gouvernement visent à détruire le statut de la fonction publique, de mettre fin à une fonction publique de carrière. Les agents n'auront plus comme actuellement une fonction et un grade, mais un métier. **Les agents ne seraient plus payés sur la base d'un régime indiciaire et éventuellement d'un régime indemnitaire, mais sur la valeur du métier et sur la valeur professionnelle.**

Les textes à l'étude ne visent qu'à renforcer l'individualisation des carrières et des rémunérations et à casser le collectif protecteur. **Pour le gouvernement, un agent pourra travailler soit dans une collectivité, soit à l'hôpital soit dans un service de l'Etat. Il n'aura pas le choix, y compris si le lieu de travail est éloigné du lieu d'habitation.**

Le gouvernement appelle cela le développement de la mobilité professionnelle et géographique.

Solidaires et la fédération SUD CT défendent l'idée qu'il y a beaucoup d'améliorations à apporter à la carrière et à la rémunération des agents.



Ces améliorations doivent se concevoir dans le cadre du statut garantissant l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis du pouvoir politique.

La politique d'austérité conduite par ce gouvernement détériore nos conditions de travail. La baisse des dépenses publiques est incompatible avec une fonction publique de qualité au service de l'ensemble des citoyens sur tout le territoire.

Dans ces réunions, quelle que soit l'instance, Conseil Commun de la Fonction Publique ou négociation avec la ministre de la fonction publique, la parole de Solidaires ne peut porter que

si les agents se mobilisent.

D'autant que **les attaques contre les salariés se multiplient. La loi Macron discutée cette semaine sur les bancs de l'assemblée est un pot bien pourri de mesures visant à faire payer davantage les travailleurs (travail le dimanche, suppression des prud'hommes, suppression des CHSCT, facilitation des licenciements, remise en cause des missions de l'inspection du travail, etc.).**

Sans rapport de force favorable nous ne pouvons infléchir les mesures gouvernementales dans un sens favorable aux agents et aux précaires.

société : TAFTA ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

C'est le traité de libre échange transatlantique (Trans-Atlantic Free Trade Agreement). Les médias en parlent très peu. Il faut tendre l'oreille ou chercher dans la presse alternative pour obtenir des informations. **Pourtant c'est un sujet important qui va conditionner notre vie quotidienne de demain !**

Le gouvernement soutient des négociations secrètes, très peu médiatisées, relatives à la **signature d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis**. Si ces discussions aboutissent, **le futur traité aura**

pour effet d'aligner toutes les législations qui régissent la vie collective sur la norme la plus basse, en supprimant toute régulation du commerce.

Les peuples seraient privés de leur droit démocratique élémentaire de choisir l'organisation de leur vie collective. Ce sont toutes les législations organisant le monde du travail, considérées comme autant d'entraves au commerce, qui disparaîtront.

Car, **en pratique, le TAFTA aura des conséquences graves :**

Dans l'agriculture : l'agriculture américaine constitue, davantage que l'euro-péenne (pour l'instant), le prototype d'une agriculture industrielle et productiviste (autorisation des OGM, de l'utilisation d'hormones et de chlore pour le bétail, bœufs aux hormones...). Supprimer les droits de douane sur les produits en provenance de ce territoire, où les coûts sont plus faibles, **placera l'agriculture européenne face à une concurrence destructrice.** Le projet de la ferme des 1000 vaches dans l'Amiënois s'inscrit clairement dans cette logique de course au gigantisme dans un cadre de

marché international.

Les législations européennes ne seront plus considérées comme une protection mais comme une entrave au commerce, donc... illégales.

Dans les services et les services publics :

Les services publics sont aussi gravement menacés de privatisation par le TAFTA, contrairement à ce que les gouvernements affirment.

En effet, **il ouvrirait aux firmes les marchés de la santé, de l'éducation, ainsi que tous les services publics de proximité comme la plupart des missions que nous exerçons ici au Conseil Général,**

dans la mesure où leur gestion exclusive par les États pourra être considérée comme une forme de monopole, donc une forme de concurrence déloyale.

A titre d'exemple, le gouvernement américain a, d'ores et déjà, déclaré publiquement que cela permettrait aux cliniques privées américaines d'avoir accès à un « marché » (celui de la santé publique) qui était jusque là refusé aux investisseurs de son pays.

Le traité favorisera également le développement de prestations de services privés dans les écoles (cantines par exemple) et les hôpitaux au détriment des aides publiques locales et au nom de la concurrence libre et non faussée :

c'est ce que vise explicitement les investisseurs américains en Europe. L'exclusion du secteur de la culture et de l'audio-visuel de la liste des services entrant dans le champ du traité, contrairement à ce qu'affirmait le gouvernement français, est tout sauf acquise. Les pressions des États-Unis sur la question sont très fortes.

Pour les autres formes de services, l'enjeu est énorme pour les multinationales, puisque les échanges qui leur sont liés ne représentent que 21 % des flux commerciaux internationaux, alors qu'ils représentent 70 % de la valeur ajoutée

multinationales sur la démocratie, le traité prévoit un mécanisme d'un genre nouveau, appelé « **règlement des conflits entre investisseurs et États** ».

Lorsqu'une multinationale considérera que son investissement est compromis par la législation de l'État dans lequel son capital est placé, il pourra saisir une juridiction ad hoc, ne dépendant donc pas des tribunaux habituels. Ces cours d'arbitrage, constituées de juges nommés par les parties, se prononceront uniquement au regard du traité de libre-échange.

En pratique donc, **un État ne pourra conserver une législation protectrice des**

salariés si elle n'existe pas sur le territoire d'origine de l'investisseur, puisqu'elle sera alors considérée comme une entrave au libre commerce, prin-



mondiale. Traditionnellement moins touchés par les traités de libre-échange qui ont jusqu'ici surtout porté sur les échanges de biens, les services étaient encore couverts par des réglementations protectrices (droit du travail, protection sociale, etc.). Ces dernières vont forcément être remises en cause lorsque les services seront intégrés dans la sphère du traité de libre-échange.

Le TAFTA c'est aussi un déni de démocratie :

Pour rendre vraiment effective ce coup d'État juridique permanent des

cipe supérieur de l'organisation sociale.

SUD et l'Union syndicale Solidaires s'opposent, avec l'ensemble des associations et syndicats des deux côtés de l'Atlantique, au traité de libre échange entre les USA et l'Union européenne.

Renforçons les mobilisations, et les collectifs unitaires partout en France, pour bloquer les négociations en cours et jeter ce traité aux oubliettes !

Pour s'informer davantage et agir sur le sujet ...

Conférence débat sur le TAFTA (organisé par le collectif Stop-TAFTA de la métropole lilloise) avec la participation de Frédéric VIALE d'ATTAC

le 4 mars 2015

à 19h à la Maison des associations (100 rue de Lille à Tourcoing)

Réunion du réseau de Convergence transfrontalière des luttes contre l'austérité, la dette et les traités

le 9 mars 2015

à 19h à la salle du Gymnase situé à coté du Théâtre Sébastopol de Lille.

Manifestation internationale européenne contre le TAFTA

Le 18 avril 2015

(d'autres informations parviendront pour préciser les lieux et horaires)

société : « On peut pleurer de tout mais pas avec n'importe qui ! »

Après la stupeur, les larmes et la rage qu'ont provoqués les exécutions des journalistes et des personnes qui les protégeaient le 7 janvier dernier, il est temps de raisonner, comprendre, analyser, trouver des solutions ... bref refaire de la politique.

Sous le coup de l'émotion et sous prétexte d'une unité nationale obligatoire face à l'horreur, nous devrions abdiquer



notre capacité de discernement et nous soumettre de manière consentie à la pensée unique.

Nous devrions être d'accord sur les causes de ces assassinats et adhérer aux décisions prises en conséquence.

Ce qui s'annonce en coulisse, c'est une nouvelle surenchère sécuritaire par la mise en place, entre autre, d'une justice d'exception hystérisée qui n'est plus capable de faire la différence entre les propos et les actes graves et la connerie, bête et parfois méchante. Ce tout sécuritaire était prévisible puisqu'il s'agit de l'unique réponse apportée par les pouvoirs publics depuis 30 ans (35 lois sécuritaires depuis les lois Peyrefitte au début des années 80) sans qu'à aucun moment on ne fasse le bilan de leur efficacité.

On a la preuve encore aujourd'hui, malheureusement, que cela ne fonctionne pas ... ni ne dissuade !

Au nom de la tranquillité publique sommes nous prêts à tout accepter ?

Les lois dites « anti terroristes » sont des lois d'exception qui limitent la liberté de tous et construisent une société de contrôle et de contrainte, une inflation sécuritaire recherchée par les terroristes eux-mêmes.

Quant aux causes, allons-nous tomber dans le panneau de la guerre des religions voire de civilisations qu'on nous sert comme « prêt-à-porter » ?

Les exécutions des journalistes relèvent de méthodes fascistes dont la religion n'est qu'un prétexte, un faux nez ... Pour certains aujourd'hui « le djihad est la seule cause sur le marché » (B Stora).

Derrière la communication officielle et médiatique de ces dernières semaines se cache une opération de diversion.

Est-il si loufoque que ça de penser que **nous sommes entrain de subir un sacré retour de bâton de la politique extérieure belliqueuse de la France** ?

Est-il si irresponsable de faire un lien évident entre le dépeçage des services publics, et donc de la solidarité, et le sentiment de **relégation de pans entiers de**

populations de plus en plus exclues de ce qu'on nous vante comme les valeurs de la République ? Est-ce un hasard si les frères Kouachi, Medhi Nemouche, et d'autres ont été des enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance ?

Se coltiner ces questions voudrait dire s'interroger sur la violence sociale et économique de notre société et des politiques menées, qui ne peuvent que donner naissance à des gens prêts à tout pour prendre leur revanche.

Alors on va peut être construire des prisons supplémentaires, on va regrouper les personnes soupçonnées de dérives intégristes entre elles, on va créer de nouveaux délits, on va criminaliser internet (les propos violents tenus sur le net sont plus réprimés que les mêmes exprimés ailleurs).

Pour faire un peu de pédagogie quand même (faut pas déconner on est de gauche !) on va faire chanter la marseillaise dans les écoles et peut être remettre l'uniforme à la mode (dernières propositions du gouvernement) !

Soyons sérieux !!

La société comptable et concurrentielle qu'on nous impose, la lutte de tous contre tous, l'exploitation sans limite, la criminalisation des pauvres et des opposants qui tentent de résister, c'est ça qu'il est urgent de remettre en cause.

Sinon la désespérance grandira avec son cortège de « solutions » simplistes et extrêmes. « Ne défendons pas les dissidents seulement quand ils se font tuer » (Gérard Filoche).



Pour nous, SUD, organisation syndicale de salariés, se doit de prendre sa part dans **l'élaboration d'un discours dissident, dans la contribution à une nécessaire conscientisation. Le fait politique est l'affaire de tous. Ne nous le laissons pas confisquer par des experts auto-proclamés.**

« Vous ne voulez plus des classes ni de leurs luttes, vous aurez les plèbes et les multitudes anonymes. Vous ne voulez plus des peuples, vous aurez les meutes et les tribus. Vous ne voulez plus des partis, vous aurez le despotisme de l'opinion. » (Daniel BENSARD)



2015 !!

L'équipe SUD souhaite courage et ténacité pour l'année périlleuse qui attend toutes celles et tous ceux qui résistent et s'engagent pour changer un peu ce monde !

Solidaires
Personnels du Département du Nord

Sud

« On peut croire que les choses sont sans espoir et quand même décider de les changer »
- Scott Fitzgerald